



VILLE DE  
RILLIEUX-LA-PAPE

*Le P'tit* / 2021  
RILLIARD

\*\*\*

*Spécial aînés*



# LES NUMÉROS D'URGENCE



Le SAMU : **15**



Maltraitance  
personnes âgées :  
**3977**



Les pompiers : **18**



SOS Médecins :  
**0478 83 51 51** ou  
**3624** (0,15€/mn +  
prix de l'appel), tous  
les jours, 24h/24



La police : **17**



Centre antipoison :  
**0472 11 69 11**



N° d'urgence européen  
unique : **112**



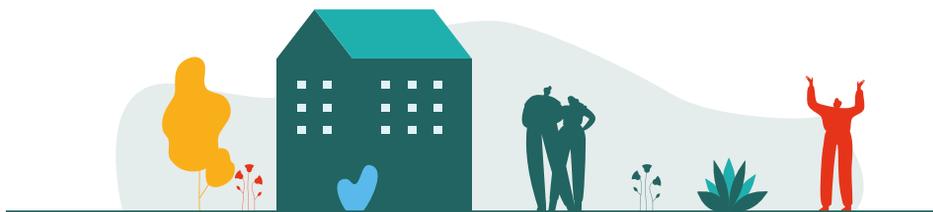
SOS suicide :  
**0478 52 55 26**



N° d'appel d'urgence  
pour personnes sourdes  
ou malentendantes : **114**



Aide aux victimes :  
**116 006**  
numéro gratuit,  
7 jours/7,  
de 9 à 19 heures



# ÉDITO

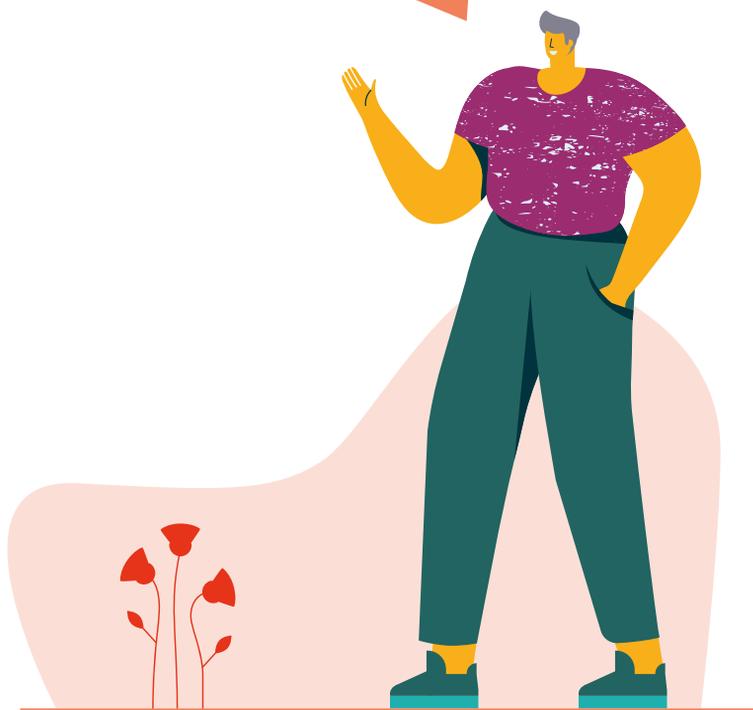
Chères Rilliardes, chers Rilliards,

La crise du COVID-19 nous a tous mobilisés pour protéger les plus exposés au virus. La ville de Rillieux-la-Pape a fait tout son possible pour venir en aide aux personnes les plus fragiles et à nos aînés. Il est hors de question de sacrifier la santé de qui que ce soit. Cette reconnaissance que nous vous devons se décline au quotidien au travers tous les services que nous vous proposons. Ce guide, mis à jour, vous présentera tous les dispositifs qui vous sont destinés. Comme vous pourrez le voir, la commune s'engage pour lutter contre l'isolement, réduire la fracture numérique et développer la gestion de proximité. Nous travaillons sans cesse à personnaliser au mieux nos solutions aux difficultés que vous pouvez rencontrer. Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.

Bien fidèlement,  
Alexandre VINCENDET  
Maire de Rillieux-la-Pape,  
Conseiller de la Métropole de Lyon



"La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population et d'inscrire cette période de vie dans un parcours répondant le plus possible aux attentes des personnes en matière de logement, de transport, de vie sociale et citoyenne, d'accompagnement."



# SOMMAIRE

<b>M'INFORMER</b> .....	<b>06</b>
<b>SORTIR</b> .....	<b>12</b>
<b>ME DÉPLACER</b> .....	<b>24</b>
<b>ME LOGER</b> .....	<b>30</b>
<b>ME SOIGNER</b> .....	<b>36</b>
<b>ÊTRE AIDÉ / ÊTRE AIDANT</b> .....	<b>42</b>
<b>PRÉVOIR L'AVENIR</b> .....	<b>52</b>
<b>ADRESSES UTILES</b> .....	<b>60</b>
<b>NOTES</b> .....	<b>62</b>

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches :

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

Concernant les actions et structures mises en place pour les seniors, vous pouvez également avoir des renseignements sur :

[www.rillieuxlapape.fr](http://www.rillieuxlapape.fr),

[www.grandlyon.com/services/personnes-agees.html](http://www.grandlyon.com/services/personnes-agees.html),

[www.rhone.fr/espace\\_senior](http://www.rhone.fr/espace_senior)

[www.annuaire-sante.rhone.fr](http://www.annuaire-sante.rhone.fr)



# M'INFORMER





## L'Accueil Marcel André

165, rue Ampère,

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures,

Ces horaires sont susceptibles d'être aménagés en été comme suit :

Horaires d'été de 7 h 30 à 14 h 30 sans interruption

Tél. 04 37 85 00 00

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public rattaché à la commune, chargé de mettre en œuvre la politique sociale municipale. Sa mission est de venir en aide et d'accompagner les personnes isolées et/ou vulnérables afin de favoriser l'autonomie au quotidien et de rompre l'isolement dans les domaines suivants : social, socio-professionnel, administratif, maintien dans le logement. Il intervient pour mettre en place diverses aides : des aides sociales légales et des aides ponctuelles.

## SERVICE AUTONOMIE PERSONNES ÂGÉES/ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce service s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

Il a pour mission de satisfaire les besoins de ces habitants et de leurs familles sur les problématiques liées à l'avancement dans l'âge, la perte d'autonomie...

Le service met en œuvre la politique municipale en faveur des aînés et répond aux objectifs de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement. Dans ce cadre, le service Autonomie a pour missions :

- la gestion de la résidence Vermeil, son restaurant et les activités proposées.
- le portage des repas à domicile.
- la gestion du registre nominatif du plan d'alerte (Plan canicule et Plan grand froid).
- les comités consultatifs des Aînés et du Handicap et la commission communale d'accessibilité.
- la mise en place d'un programme d'animations et de campagnes d'information à destination des personnes âgées/personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants.
- le développement d'actions adaptées aux

besoins de ce public autour du transport, de l'accessibilité, du logement...

 Tél. 04 37 85 00 00

## SERVICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le service intervient notamment en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. Après évaluation de votre situation dans sa globalité, un travailleur social peut vous informer et vous accompagner vers des dispositifs existants adaptés à vos besoins concernant le logement, la perte d'autonomie, l'accès aux droits, le budget, la santé et la vie sociale en vue d'améliorer vos conditions de vie à domicile.

 Tél. 04 37 85 00 00

## SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES

Ce service vous accueille, vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches administratives (carte nationale d'identité, passeport, attestation d'accueil, inscription sur les listes électorales...) et d'état civil (naissance, mariage, décès, cimetières...).

 Tél. 04 37 85 00 00



**Agence postale communale/mairie  
annexe de Crépieux (place Canellas)**  
Tél. 04 78 88 50 05

## SERVICE LOGEMENT

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures (sans rendez-vous) et de 13 h 30 à 17 heures (sur rendez-vous).

Le service logement peut accompagner la personne âgée dans la recherche d'un logement plus adapté en lien avec les bailleurs sociaux (logement plus petit, moins cher, accessible, bâtiment avec ascenseur, aménagement de la salle de bain, proximité des services et des commerces...).

 Tél. 04 37 85 00 00

## NUMÉRO VERT

**Avec ce numéro, signalez les dysfonctionnements liés au cadre de vie : défaut d'éclairage, tags, dépôts d'ordures...**

**N'hésitez pas à le composer et à laisser vos coordonnées, le service compétent vous informera des suites données à votre appel.**

 Tél. 0800 051 331

## GESTION RELATION CITOYEN

**Pour vos démarches en ligne : actes d'état civil, autorisations d'occupation du domaine public, signalement d'un incident sur la voie publique, opération tranquillité vacances...**

 [demarches.rillieuxlapape.fr](http://demarches.rillieuxlapape.fr)

## LES MAISONS DE LA MÉTROPOLE (MDM)

Sur Rillieux-la-Pape, la MDM accueille les habitants de tous les âges, des nouveau-nés aux personnes âgées. Elle assure une mission d'accompagnement médico-social des personnes âgées et personnes en situation de handicap par des professionnels spécialisés.

 22, avenue Général Leclerc

 Tél. 04 28 67 24 10

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

 CPAM Rillieux, 62 B, avenue de l'Europe

 Tél. 3646 (numéro gratuit depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr))

Des agents vous répondent du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.



Par courrier  
CPAM du Rhône  
69907 LYON CEDEX 20

## LE SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS LYON-NORD

 1, rue Claude Baudrand, BP 236,  
69732 CALUIRE Cedex

 Tél. 04 72 10 44 50

## LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de Justice et du Droit est accessible gratuitement à tous les habitants. Elle permet d'obtenir des conseils et des réponses à des questions juridiques dans divers domaines tels que la famille, le logement, le droit des étrangers... La structure propose différentes permanences de consultations accessibles uniquement sur rendez-vous, totalement gratuites, confidentielles et assurées par des professionnels du droit (avocats, juristes, notaires, ...), des membres d'associations ou des bénévoles (conciliateurs, délégué du défenseur des droits, aide aux victimes...).

 87, avenue de l'Europe

 Tél. 04 37 85 10 50





## LA POSTE

 3631 (numéro non surtaxé)

**Poste Ville nouvelle :** du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le samedi de 9 à 12 heures.

 16, rue Jacques Prévert

**Poste Rillieux-Village :** du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 à 12 heures.

 3276, route de Strasbourg

**Agence postale communale de Crépieux**  
du mardi au samedi, de 9 à 12 heures.

 Place Canellas

## LA MAISON DES PROJETS

Ouverture les lundis, mercredis et jeudis, de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis, de 13 h 30 à 18 heures et les vendredis, de 9 à 14 heures.

Elle a pour vocation de répondre à toutes questions concernant les projets de la Ville. Elle présente des expositions temporaires sur des sujets de votre ville.



**Pour toute question :**  
[mdp@rillieuxlapape.fr](mailto:mdp@rillieuxlapape.fr)  
ou Tél. 04 72 88 02 20



# SORTIR



## LE CALENDRIER DES GRANDS ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNE

En fonction des mesures sanitaires liées à la crise de la Covid 19, certains événements pourront être annulés.

### JANVIER

#### Vœux du maire à la population

Traditionnellement, courant janvier, le maire adresse ses vœux à tous les Rilliards.

### FÉVRIER

#### Le spectacle des colis de Noël

Dans le cadre des colis de Noël offerts par la municipalité, les aînés sont invités à un spectacle musical et dansant.

### AVRIL

#### Visite de la ville

Lancée en 2016, cette visite en bus commentée par le maire permet à tous les participants de découvrir ou redécouvrir la commune et de s'approprier les grands projets urbains.

### JUIN

#### Le Grand repas des aînés

Près de 800 invités inscrits âgés de plus de 72 ans, le Grand repas des aînés est l'événement annuel phare organisé par la Ville. Ce repas spectacle est un moment convivial d'échange et de partage entre les aînés.

### OCTOBRE

#### La Semaine bleue

Cette semaine nationale a pour objectif de mettre les seniors de la commune à l'honneur. C'est l'occasion pour eux de découvrir les services, activités ou associations de la ville et de faire de nouvelles rencontres.

### DÉCEMBRE

#### Les colis de Noël

Tous les ans au mois de décembre, un colis de Noël est offert par la mairie aux plus de 72 ans, pour fêter avec quelques petites douceurs la fin de l'année.

**Pour tous renseignements, contactez le CCAS**

#### Le repas spectacle de Noël avec les associations

Organisé par les trois associations Club Rencontre et Amitié, APAR et Crépieux Amitié et coordonné par la ville, ce déjeuner-spectacle est ouvert à tous les seniors de la commune.

### INFOS PRATIQUES

La mise en place des ateliers et animations peut être adaptée ou supprimée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



Inscriptions et renseignements :  
Service Autonomie PA/PH, tél. 04 37 85 00 00

## RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Vous souhaitez donner du temps en tant que bénévoles ? Tout au long de l'année, aussi bien pour les grandes manifestations de la commune (Grand repas des aînés, spectacles, ÉpiceRill ...) que pour des actions plus ponctuelles, le service Autonomie du CCAS est à la recherche de bénévoles motivés.

Le rôle d'une action de bénévolat est de : créer du lien social, lutter contre l'isolement, agir dans son quartier...

 CCAS, tél. 04 37 85 00 00



## LES ATELIERS DU "BIEN VIEILLIR" DU CCAS

En partenariat avec la Métropole de Lyon et les différentes caisses de retraite, le service Autonomie met en place tout au long de l'année des ateliers et animations autour de thèmes variés : ateliers mémoire, équilibre... ou simplement des moments de partage. Il y en a pour tous les goûts !

 Renseignements et programme complet auprès du CCAS  
Tél. 04 37 85 00 00

## LA RÉSIDENCE VERMEIL

### Les activités

La résidence Vermeil ouvre ses portes aux retraités de la ville tout au long de l'année pour leur faire découvrir des animations diverses et variées : gymnastique, ateliers mémoire, loto, spectacle...

### Le restaurant Vermeil

Jour après jour, toute l'équipe de cuisine du restaurant Vermeil se met au service des convives pour apporter du bien-être dans l'assiette. Du lundi au vendredi, à 12 heures, le restaurant Vermeil propose des repas cuisinés sur place à partir de produits frais et locaux. L'occasion de se retrouver autour d'un repas complet et équilibré ! Régulièrement, des repas à thème sont programmés pour partager un moment convivial.

Les repas sont à réserver la veille auprès de la Résidence. Des cartes de 6 repas sont en vente chaque semaine.



Résidence Vermeil,  
17, rue de la République  
Tél. 04 78 88 11 10

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures  
et de 13 h 30 à 17 heures.



## LES ASSOCIATIONS SENIORS SUR LA COMMUNE

### Association pour les Personnes en Activité et Retraitées de Rillieux-la-Pape (APAR)

L'APAR accueille ses adhérents en semaine pour laisser libre cours à leur envie de jouer à des jeux de société, aux cartes, au scrabble ou tout simplement, pour partager un moment convivial entre seniors. Et ce ne sont pas les seules activités ! Régulièrement, des entreprises privées organisent pour l'APAR des "journées publicitaires". Le principe : inviter les membres à venir découvrir leurs produits sans obligation d'achat. L'APAR propose également plusieurs fois par an des "journées récréatives". Enfin, chaque année, les adhérents peuvent participer à un voyage.

📍 13, avenue Général Leclerc

☎️ Tél. 04 78 88 53 33

👤 Président : M. Vazette



### Club Rencontre et Amitiés

Le club propose aux seniors diverses activités : jeux de cartes, scrabble, loto, concours de belote, sortie à la journée, tricot, pétanque assise, repas à thème, anniversaires...

Le foyer est ouvert les lundis, mercredis et vendredis : de 14 à 18 heures

(du 29/3 au 31/10) - Fermeture en août.

de 14 heures à 17 h 30 (du 2/11 au 28/3).

📍 Foyer République, 13, rue de la République

☎️ Tél. 06 24 64 29 93

👤 Présidente : Mme Petillier



### Crépieux Amitié

L'association accueille des retraités et pré-retraités et propose un planning d'activités riche et varié : gymnastique, jeux de société (belote, tarot, scrabble...), théâtre, chorale, yoga, aquarelle, généalogie, sorties à la journée, repas à thème et diverses animations (concerts de la chorale, représentations de théâtre...).

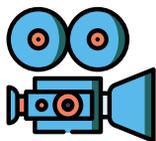
Accueil du lundi au vendredi.

📍 Foyer Vialletet, 1, rue Albert Romain

☎️ Tél. 04 78 88 78 93

✉️ crepieux.amitie@gmail.com

👤 Président : M. Bayon



## CINÉ-RILLIEUX

Le Ciné-Rillieux est un cinéma doté de 3 belles salles de cinéma. Il propose une dizaine de films récents et d'actualité, des avants-premières, des animations, des films du patrimoine... avec des séances en après-midi et en soirée toute l'année. Film art et essai, blockbuster, tout public... tout le monde peut y trouver son compte.

**Pour tous les films, il est également proposé des séances en sous-titrées sourds et malentendants.**

Tarifs : 6,80 € sur présentation d'un justificatif

 81 bis, avenue de l'Europe

 Tél. 04 74 98 24 11

 [www.cine-rillieux.fr](http://www.cine-rillieux.fr)

## Ciné-Café

Le deuxième lundi de chaque mois, en partenariat avec le CCAS, un Ciné-Café est proposé. Choisissez le film projeté le mois suivant et profitez d'un temps d'échanges convivial à l'issue de la séance autour d'un café/thé (sauf en cas de crise sanitaire).

La participation financière du CCAS permet aux retraités Rilliards d'avoir sur cette séance un tarif préférentiel. Séance à 14 heures.



CCAS

Tél. 04 37 85 00 00

## MÉDIATHÈQUE

Au printemps 2021, rendez-vous dans la nouvelle médiathèque ! Vous y trouverez des collections continuellement actualisées (romans, essais, livres en gros caractères, livres audio, BD, revues, CD musicaux, DVD, jeux vidéo, liseuses avec titres numériques préchargées), et pourrez participer à de nombreuses animations et accéder à des ordinateurs et tablettes. Dès l'ouverture, découvrez ou retrouvez le service de médiathèque à domicile pour profiter des documents sans vous déplacer.

 83, avenue de l'Europe

 Tél. 04 37 85 01 50



La médiathèque numérique est accessible à l'adresse suivante : [mediatheque.rillieuxlapape.fr](http://mediatheque.rillieuxlapape.fr)

## BIBLIOTHÈQUE DE CRÉPIEUX

### "Les Amis du Livre"

Une bibliothèque de proximité pour vos envies de lectures : romans, revues, livres pour enfants, documentaires, bandes dessinées...

 2, impasse des Verchères

 Tél. 04 78 97 11 67

 C5 arrêt : la Buissière - Viralamande

## LES ARCHIVES MUNICIPALES

Découvrez le passé de la commune ! Les archives sont des documents uniques et irremplaçables qui témoignent de l'histoire de la commune et de ses habitants. Le plus ancien document date de 1542 ! Elles sont consultables sur rendez-vous : appelez au 04 37 85 01 97 ou

écrivez à [archives@rillieuxlapape.fr](mailto:archives@rillieuxlapape.fr)

Les dons d'archives sont les bienvenus lorsqu'ils sont constitués d'originaux et en lien avec l'histoire de la commune.

 83, avenue de l'Europe (à partir du printemps 2021)

 Tél. 04 37 85 01 97



Pour découvrir le fonds et l'histoire de la commune, consultez le portail des archives : [archives.rillieuxlapape.fr](http://archives.rillieuxlapape.fr)



## SAISON CULTURELLE

Le service Culturel propose à travers la saison *Transmetteurs* une grande diversité de spectacles dans différents lieux de la commune, sans oublier les conférences reportages en partenariat avec *Document Terre*. Tous les ans, la programmation est renouvelée mais l'esprit reste toujours le même : transmettre et partager les émotions du spectacle vivant !

Pour en savoir plus : la plaquette *Transmetteurs* est disponible dans plus de 60 lieux à Rillieux-la-Pape (équipements publics, commerces, etc.)

### Infos/billetterie :

- à l'Accueil Marcel André (du lundi au vendredi)
- sur [www.transmetteurs.fr](http://www.transmetteurs.fr)



Service Culturel  
Accueil Marcel André  
165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00

## ANIMATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, le service Culturel propose des rendez-vous aux quatre coins de la ville : expositions, ateliers, concerts et spectacles en plein air ...

### Infos :

- à l'Accueil Marcel André (du lundi au vendredi)
- sur [www.transmetteurs.fr](http://www.transmetteurs.fr) et [www.rillieuxlapape.fr](http://www.rillieuxlapape.fr)



Service Culturel  
Accueil Marcel André  
165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00

## CENTRE AQUATIQUE ORIGAMI

Natation, détente, aquagym, mais aussi bien-être (sauna, hammam, jacuzzi).  
 Trouvez à la piscine Origami, l'offre d'activités et de tarifs (abonnement, à l'unité) adaptée à votre situation.

Renseignements et horaires sur place et sur le site internet : [www.piscine-origami.fr](http://www.piscine-origami.fr)

 196, avenue de l'Hippodrome

 Tél. 04 28 00 07 35

 Accès en bus : ligne C2

## LES BOULODROMES

Pour les amateurs de pétanque et de boules, la Ville met à disposition deux types de structure :

**Un bouldrome couvert** : boule lyonnaise

Bouldrome du Loup Pendu  
 180, avenue de l'Hippodrome

**Des bouldromes en plein air** :

- La Roue : 180, avenue de l'Hippodrome
- Les Semailles : 14, avenue des Nations
- Velette : place Lyautey

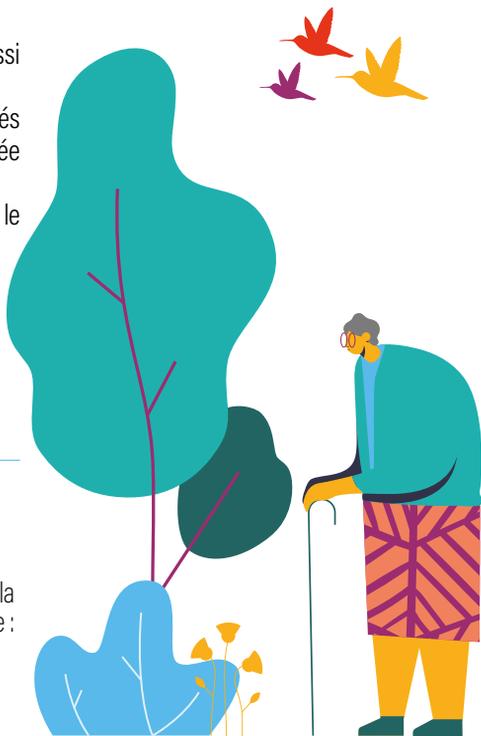


**Service Sport**

Tél. 04 81 10 38 59

Accueil Marcel André

165, rue Ampère



## LES PARCS

Pour prendre l'air, baladez-vous au parc Brosset (Rillieux-Village), au parc du château de Vancia ou bien au parc naturel et boisé de Sermenaz. En plus de ces parcs, il existe plusieurs squares au sein de la commune.



**Direction du Développement urbain  
 Service Environnement et énergie**

Tél. 04 26 22 54 24



## ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE L'ÉPICE'RILL

### Horaires

- Mardi, jeudi, vendredi matin : de 9 h 30 à 13 h 30
- Mercredi après-midi : de 14 à 19 heures
- Le premier samedi du mois : de 9 h 30 à 13 h 30

Gérée par le CCAS, l'épicerie sociale et solidaire a pour vocation d'apporter une aide aux personnes en difficulté ou fragilisées résidant sur la commune et d'encourager leur autonomie. Produits de fournisseurs locaux, en vrac, bio, surgelés, les produits sont variés, de qualité et à coûts réduits, permettant ainsi d'alléger le budget "courses" souvent extrêmement élevé et ainsi de pouvoir financer un projet (achat d'électroménager, paiement de frais de santé...). L'épicerie accueille également un public dit "solidaire", qui, par ses achats, apporte un soutien substantiel à la vie de la structure. Au-delà de l'accompagnement alimentaire, des animations éducatives et d'insertion sont organisées. Un planning des événements est

à découvrir avec des ateliers cuisine ou de fabrication de produits d'entretien, un atelier jardinage, des ateliers santé.

### Pour qui ?

Orienté par un travailleur social ou une association partenaire, l'accès des usagers à l'épicerie est validé en fonction de critères socio-économiques et familiaux. Ainsi, sous conditions de ressources et pour pallier un problème financier temporaire, le CCAS étudie la demande lors de sa commission permanente. Dès acceptation, une carte d'accès est délivrée au demandeur contre un montant de 2€, montant de l'inscription annuelle à l'épicerie.

Pour le public dit "solidaire", le montant de l'inscription s'élève à 10€. Il faut habiter ou travailler à Rillieux-la-Pape depuis plus de 3 mois.

 4, rue de Rome  
 Tél. 04 78 55 50 47

## LES MARCHÉS

- **Marché des Semailles**, place Maréchal Juin : mardi soir et vendredi matin
- **Marché des Alagniers**, place du marché : mercredi et dimanche matin
- **Marché de la Roue**, place du Château : samedi matin
- **Marché de Crépieux**, place Canellas : mercredi soir et samedi matin



**Direction du Développement Urbain,  
Service Attractivité du territoire**  
Tél. 04 37 85 02 11

## BON À SAVOIR

En attendant l'ouverture de l'enseigne Intermarché au Bottet, un marché nocturne est programmé tous les mardis, de 16 à 20 heures, place Maréchal Juin.



## LES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux sont ouverts à tous et proposent différents ateliers, des temps d'échanges, et des temps forts autour du vivre ensemble.

### Ateliers adultes

Pour cette saison 2020-2021, les Centres sociaux proposent des ateliers hebdomadaires ouverts à tous et sur inscription : anglais, espagnol, couture, gym tonique, ateliers "do it yourself" autour de recettes zéro déchet...



Renseignements au 04 78 88 42 48

### Débats et des Oh !

Une programmation de temps d'échanges autour de sujets littéraires et interculturels au BOCAL, de sujets de société ou encore de culture numérique. Programmation et renseignements disponibles dans vos Centres sociaux et sur leur site internet :

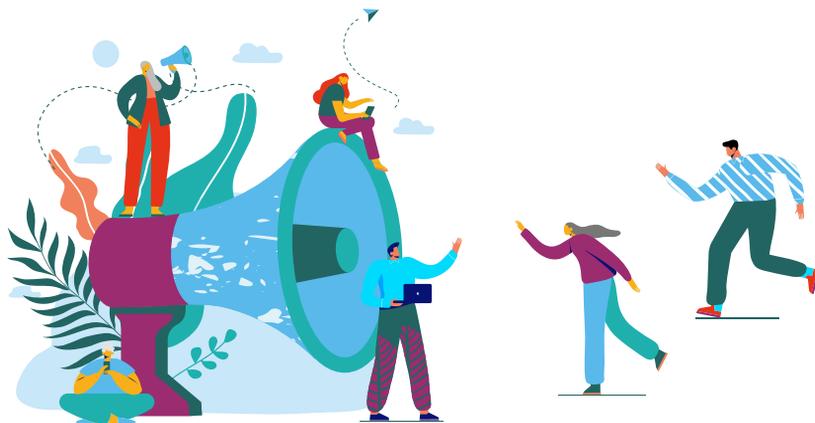
[www.csxrillieux.asso.fr](http://www.csxrillieux.asso.fr)



85, avenue de l'Europe



Tél. 04 78 88 03 82



## Atelier numérique

Au centre social Velette, 30 bis, avenue Leclerc, initiez-vous aux pratiques numériques (cours d'informatique de débutant à intermédiaire) ou approfondissez vos usages dans nos ateliers thématiques (imprimantes 3D, dessin numérique, jeux et numérique...). Plusieurs créneaux d'accès libre vous permettent également chaque semaine d'avoir accès à un ordinateur et un accès internet gratuitement et de bénéficier de l'accompagnement d'un animateur multimédia de l'atelier numérique (lundi et vendredi de 9 à 12 heures et mardi et jeudi de 14 à 17 heures).



Plus de renseignements au Centre social Velette, tél 04 78 88 42 48.



## Initiatives habitants

L'association des Centres sociaux c'est avant tout ce qu'en font les habitants. Professionnels et habitants œuvrent ensemble pour l'animation du territoire. Chaque année, une soixantaine de bénévoles développent et accompagnent les actions des centres sociaux : participer au fonctionnement de la ludothèque, accompagner les publics sur les outils numériques, proposer des cours de français langue étrangère, rejoindre le BOCAL pour organiser des temps d'échanges interculturels, aider à l'accompagnement à la scolarité des enfants, etc. Pour un coup de pouce d'un jour ou pour un projet à plus long terme, chacun peut trouver sa place et partager son talent, son savoir-faire, ses envies...



Plus de renseignements au 04 78 88 42 48

- Les Alagniers : Square Doisneau  
Rue Alexandre Dumas – 04 78 88 97 80
- Les Semailles : 85, avenue de l'Europe  
04 78 88 03 82
- Velette : 30 bis, avenue Leclerc –  
04 78 88 42 48

[www.csxrillieux.asso.fr](http://www.csxrillieux.asso.fr)

Facebook : Centres sociaux de Rillieux





# ME DÉPLACER

ME DÉPLACER



# ME DÉPLACER

## TRANSPORTS EN COMMUN

Des dépliants horaires de chaque ligne sont disponibles dans les différents services de la ville.

### Les lignes TCL

Plusieurs lignes desservent la commune :

- **Ligne 33** : Les Alagniers – Croix-Rousse
- **C2** : Semailles – Part-Dieu
- **C5** : Vancia – Cordeliers
- **S8** : Rillieux-Crépieux
- **Z14** : Vaulx-en-Velin – Caluire via Rillieux

### Les cars de l'Ain

- **La ligne 132** relie Lyon à Bourg-en-Bresse et traverse la commune par la route de Genève.
- **La ligne 171** relie Lyon à Montluel et effectue plusieurs arrêts sur la commune.

### SNCF

Deux gares desservent Rillieux-la-Pape et permettent de rejoindre Lyon-la Part-Dieu par la gare de Sathonay-Rillieux et celle de Rillieux-Crépieux.

### Réseau Colibri

Réseau de transports en commun de la Communauté de communes de Miribel. La ligne 3 permet de rejoindre Miribel au départ des Semailles. La ligne 4 permet de rejoindre Tramoyes au départ des Semailles.

### Optibus

Service public de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite. Si vous souhaitez accéder au service OPTIBUS, tél. 04 37 25 24 24.

## LA NAVETTE COMMUNALE

La navette communale est gratuite et circule les lundis, mercredis et vendredis matins. Aucun service les jours fériés et au mois d'août.

Depuis le 28 septembre 2020, son parcours a été modifié afin de desservir la zone commerciale du secteur Charles de Gaulle et du Village pour pallier à la fermeture du Carrefour market du Bottet.

Désormais sous forme de boucle, elle effectue six rotations depuis la place Maréchal Juin, avec un premier départ à 8 h 30. La navette desservira prochainement Vancia.



Direction du Développement Urbain

165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 02 15



## HORAIRES

La navette fonctionne lundi, mercredi et vendredi en matinée.  
Le service n'est pas assuré les jours fériés et au mois d'août

Arrêt	Horaires de passage					
Espace Baudelaire	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00
Rillieux Nations	8h31	9h01	9h31	10h01	10h31	11h01
République	8h35	9h05	9h35	10h05	10h35	11h05
Place du château	8h37	9h07	9h37	10h07	10h37	11h07
Mont Thou	8h39	9h09	9h39	10h09	10h39	11h09
Square de l'Azergues	8h40	9h10	9h40	10h10	10h40	11h10
Polyclinique	8h42	9h12	9h42	10h12	10h42	11h12
Victor Hugo	8h43	9h13	9h43	10h13	10h43	11h13
Charles de Gaulle	8h45	9h15	9h45	10h15	10h45	11h15
Alagniers	8h46	9h16	9h46	10h16	10h46	11h16
Mont Blanc	8h48	9h18	9h48	10h18	10h48	11h18
Chemin du bois	8h49	9h19	9h49	10h19	10h49	11h19
Alagniers	8h50	9h20	9h50	10h20	10h50	11h20
Georges Sand	8h51	9h21	9h51	10h21	10h51	11h21
Verchères	8h52	9h22	9h52	10h22	10h52	11h22
Espace Baudelaire	8h53	9h23	9h53	10h23	10h53	11h23

## TRANSPORT PRIVÉ

### Ambulances

#### ▶ Ambulances Anne Laurencin

Tél. 04 78 08 80 73  
ambulancessh@yahoo.fr

#### ▶ Ambulances Julien

Tél. 04 72 88 47 38

#### ▶ Ambulance Massena

Tél. 04 72 37 18 60  
ambulances.massena@gmail.com

#### ▶ Ambulance Ville Nouvelle

Tél. 04 78 88 63 06 / Tél. 04 78 88 10 00  
Portable régulateur. 06 60 87 26 19  
ambulancevillenouvelle@hotmail.com

#### ▶ Taxi ambulance de la Teyssonnière

Tél. 06 27 42 38 21  
taxiduchateau@hotmail.fr

#### ▶ Taxi Rhône Santé

Tél. 04 78 06 25 33 ou 06 89 98 65 41  
taxilyon.metropole@gmail.com

### Taxis & VTC

#### ▶ 3A Taxis

Tél. 04 78 88 52 98  
3ataxis@gmail.com

#### ▶ Adel Taxi

Tél. 06 99 48 39 50  
taxiadel69@gmail.com

#### ▶ BB VTC

Tél. 07 85 06 86 99

#### ▶ Business Class

Tél. 07 69 54 35 12

#### ▶ Cab VTC

Tél. 06 10 24 50 96

#### ▶ Cisco VTC

Tél. 06 77 70 32 73

#### ▶ Grand Lyon VTC

Tél. 06 01 59 40 44  
l.hajaoui@grandlyon-vtc.com

#### ▶ HB Taxi 69

Tél. 07 67 37 97 68  
Marir.bilel@gmail.com

#### ▶ Louna Taxi

Tél. 09 77 00 37 31 ou 06 28 62 95 35  
contact@phen-ain-taxi.fr

#### ▶ LYN Group

Tél. 04 78 88 21 53

#### ▶ Marc Taxi

Tél. 06 77 93 56 14

#### ▶ Marc Taxi

Tél. 06 77 93 56 14

# ME DÉPLACER

## ► MLN Taxi Agrebi

Tél. 07 67 91 85 85  
mln.taxilyon@gmail.com

## ► Mohamed Ali Hasni

Tél. 06 26 66 91 91

## ► Odyssée Taxi

Tél. 06 24 99 80 45

## ► SAFE Transport

Tél. 06 20 83 99 66

## ► Taxi ambulance de la Teyssonnière

Tél. 06 27 42 38 21  
taxiduchateau@hotmail.fr

## ► Taxi Belhadj Ali

Tél. 06 66 56 44 95

## ► Taxi Bidi

Tél. 06 05 52 24 24

## ► Taxi David

Tél. 06 02 61 10 53

## ► Taxi Khamassi

Tél. 06 68 17 18 90

## ► Taxi Lyon Banlieu

Tél. 06 22 57 42 62  
faker6923@gmail.com

## ► Taxi Lyon Nord

Tél. 04 78 88 51 51 ou 06 80 56 40 33  
taxis-lyon-nord@sfr.fr  
ou ambulances-lyon-nord@sfr.fr

## ► Taxi Tlidiane Lidjane

Tél. 06 22 57 42 62

## ► VHAYP Transport

Tél. 07 71 87 77 35

## EN VOITURE

Conduire permet de garder une autonomie dans sa vie quotidienne. Cependant avec l'âge, il est important d'adapter ses habitudes de conduite et son véhicule. **Il est important d'écouter les conseils de son médecin** concernant son aptitude à la conduite.

## Conduire sans risque

Certaines auto-écoles proposent des cours de conduite pour seniors afin de vous rassurer et de vous permettre d'adapter votre conduite. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de différentes écoles de conduite.

## Adapter son véhicule

Des aménagements de votre véhicule sont possibles. Pour tous renseignements, demandez conseil à votre médecin ou à une auto-école.

## SORTIR PLUS

Vous êtes affilié aux caisses de retraite Agirc et Arrco ? Vous avez 75 ans ou plus et vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ? Ce service propose les chèques Sortir Plus qui donnent la possibilité de vous faire accompagner, à pied ou en voiture, quand vous le voulez et où vous le voulez.



Tél. 09 71 09 09 71 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h 30.

## ADOPTEZ LE COVOITURAGE !

La conduite peut être pour certaines personnes un moment de stress. Si vous ne souhaitez plus conduire, le covoiturage peut être une solution pour vous déplacer à faible coût, là où vous le souhaitez. Il permet également d'être accompagné tout au long de son trajet et peut favoriser les échanges.



[www.covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com)

## CARTE MOBILITÉ INCLUSION

La carte mobilité inclusion (CMI) a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle est accordée sous conditions et permet de bénéficier de certains droits notamment dans les transports. Elle remplace progressivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. La CMI n'est pas délivrée aux invalides de guerre qui conservent le bénéfice de la carte de stationnement.

### Il existe trois sortes de CMI :

**CMI Invalidité** : cette carte permet notamment d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, les espaces et salles d'attente ainsi que dans les établissements et les manifestations accueillant du public. Ce droit de priorité concerne aussi la personne qui vous accompagne dans vos déplacements.

La CMI permet également de bénéficier, notamment :

- des dispositions relatives à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,
- de divers avantages fiscaux, pour vous-même (par exemple, bénéfice, sous conditions, d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu) ou vos proches (par exemple, vous êtes considéré comme étant à charge du contribuable qui vous accueille sous son toit),
- de différents avantages commerciaux accordés, sous certaines conditions, par

exemple dans les transports (RATP, SNCF, Air France).

La CMI invalidité peut être accompagnée d'une sous-mention :

- besoin d'accompagnement s'il est nécessaire que vous soyez accompagné dans vos déplacements,
- ou besoin d'accompagnement cécité si votre vision centrale est inférieure à 1/20<sup>e</sup> de la normale.

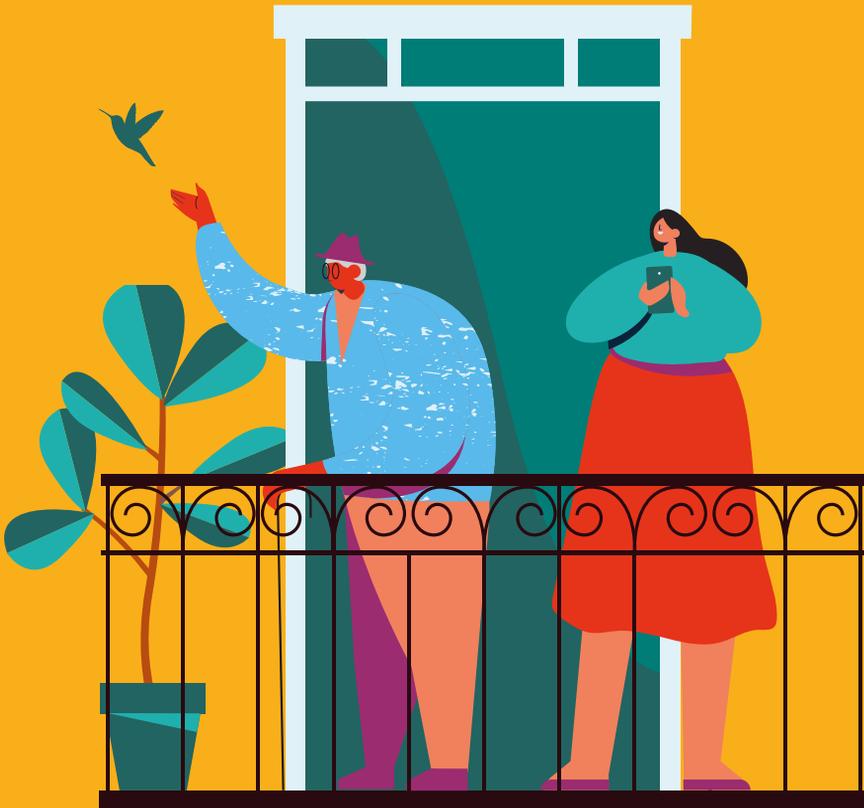
**CMI Priorité** : cette carte permet d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente ainsi que dans les établissements et les manifestations accueillant du public. Elle permet également d'obtenir une priorité dans les files d'attente.

**CMI Stationnement** : cette carte permet d'utiliser gratuitement et sans limitation de durée, toutes les places de stationnement ouvertes au public.

Elle concerne également la tierce personne qui vous accompagne dans le même véhicule.



**MDPH (Maison Départementale et  
Métropolitaine des  
Personnes Handicapées)**  
située à la Maison de la Métropole,  
22, avenue Général Leclerc,  
tél. 04 28 67 24 10.



# ME LOGER



## LOGEMENT INDIVIDUEL



### Le service Logement

La Ville ne dispose d'aucun patrimoine immobilier locatif. Elle fait uniquement le lien entre demandeurs et bailleurs sociaux. Le service est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et sur rendez-vous, de 13 h 30 à 17 heures.



**Accueil Marcel André, 165, rue Ampère**  
Tél. 04 37 85 00 00

### Les bailleurs sociaux

Un bailleur social désigne un gestionnaire de logements locatifs réservés à des ménages aux revenus modestes.

#### Pour la commune, 5 bailleurs sociaux :

- ▶ **Dynacité** : 2, avenue des Nations  
Tél. 04 72 01 80 80
- ▶ **Semcoda** : 26, avenue de l'Europe  
Tél. 04 78 97 08 50
- ▶ **Erilia** : 55, avenue de l'Europe  
Tél. 04 72 01 84 50
- ▶ **Lyon Métropole Habitat** : Agence Val de Saône, 5 place des rendez-vous, 69270 Fontaines-sur-Saône - Tél. 04 72 69 01 69
- ▶ **CDC-Habitat** : 5, place Camille Georges, 69002 Lyon - Tél. 09 73 32 14 21

## AUTRES RÉSIDENCES

### Adoma

- ▶ **Résidence Leclerc** (résidence sociale)  
13, avenue Général Leclerc,  
Tél. 04 72 25 90 77

Une résidence sociale intergénérationnelle accueillant différents types de ménages ne trouvant pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

### Les Senioriales

- ▶ **Résidence-service**  
21 rue de la République  
Tél. 04 78 06 25 59

La résidence propose 75 appartements du T1 au T3, tous équipés d'une terrasse ou d'un balcon et spécialement aménagés pour les personnes âgées. De nombreux services sont proposés aux résidents.





## VIVRE EN ÉTABLISSEMENT

### La résidence Vermeil

La résidence Vermeil est une résidence autonome non médicalisée. Elle dispose de 61 appartements allant du T1 bis de 26 à 35 m<sup>2</sup> au T2 de 45 m<sup>2</sup>. Cinq studios supplémentaires sont loués à des étudiants afin de favoriser le lien intergénérationnel.

La résidence est habilitée à l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) et à l'Aide Personnalisée au logement (APL).

Un service restauration est à disposition des résidents qui le souhaitent, tous les midis, du

lundi au vendredi, en salle de restaurant et le samedi sur demande. Il est également ouvert à leurs familles et à l'ensemble des retraités de la commune.

La structure propose aussi des animations diverses et variées tous les jours. Un service de gardiennage fonctionne 24h/24, 7 jours/7.

 17, rue de la République

 Tél. 04 78 88 11 10

# ME LOGER

## L'EHPAD\* CASTELLANE

L'EHPAD Castellane est une structure privée à but non lucratif disposant d'une capacité d'accueil de 90 places et d'une unité Alzheimer. Un accueil de jour jouxte l'EHPAD d'une capacité de 6 places.

*\*Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.*

📍 9, rue de la République

☎ Tél. 04 72 88 78 10

## LE SITE INTERNET VIATRAJECTOIRE

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui propose une aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé. Les usagers, médecins libéraux, professionnels hospitaliers et médico-sociaux sont aidés dans le choix de la structure ou du service le plus adapté aux besoins de la personne.

[trajectoire.sante-ra.fr](http://trajectoire.sante-ra.fr)

## L'EHPAD\* BON SECOURS

Avec 50 lits, la résidence Bon Secours, structure à but non lucratif, est entourée d'un jardin permettant aux résidents et aux familles de se retrouver en toute convivialité.

📍 15 ter, rue du Général Brosset

☎ Tél. 04 72 01 43 43



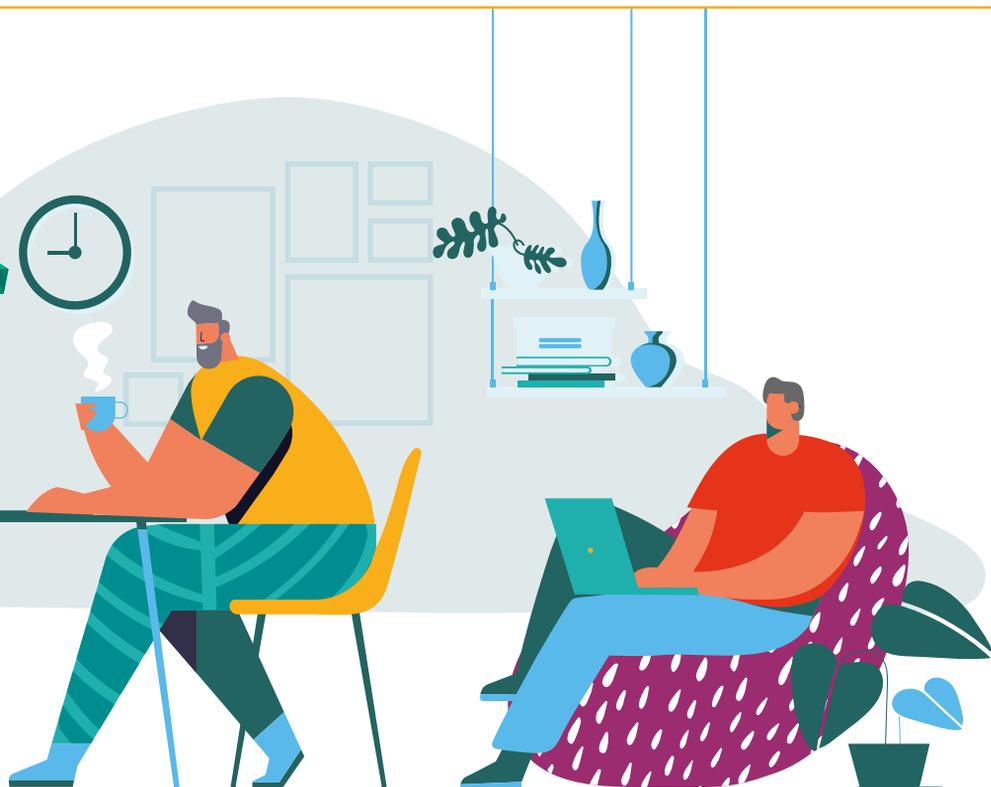
## L'HÉBERGEMENT EN ACCUEIL FAMILIAL

Les accueillants familiaux sont des particuliers qui hébergent et accompagnent à leur domicile, à titre onéreux, des personnes âgées en situation de handicap ou de dépendance, soit à temps complet, soit à temps non complet. Le département délivre les agréments nécessaires à l'exercice de la profession.

**Le coût des établissements d'hébergement peut varier selon les structures et les activités proposées. Pour vous aider à le financer, il existe diverses aides selon votre situation.**



CCAS ou directement auprès  
des établissements



## L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

L'hébergement temporaire permet aux personnes âgées qui vivent à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée. Il est possible d'être hébergé temporairement dans un établissement pour personnes âgées ou chez des accueillants familiaux. Plusieurs aides peuvent financer un séjour en hébergement temporaire.



**CCAS, Accueil Marcel André,**  
165, rue Ampère, tél. 04 37 85 00 00,  
ou MDM, 22, avenue Général Leclerc  
Tél. 04 72 01 82 30

## AIDE A L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

SOLHA intervient auprès des personnes de conditions modestes propriétaires de leur logement, en accession à la propriété, ou locataires du parc privé (sous certaines conditions) retraités ou en situation de handicap - 60 ans, pour leur maintien à domicile par l'amélioration et/ou l'adaptation de leur logement.



**CCAS, Accueil Marcel André,**  
165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00



# ME SOIGNER



# ME SOIGNER



## HOPITAUX ET CLINIQUES

### • Hôpital Gériatrique Dr Frédéric Dugoujon – HCL

📍 14, rue Pasteur, 69300 Caluire et Cuire

☎ Tél. 08 25 08 25 69

### • Hôpital de la Croix-Rousse – HCL

📍 103, Grande Rue de la Croix Rousse, 69004 Lyon

☎ Tél. 08 25 08 25 69

### • Polyclinique Lyon-Nord

📍 65, rue des Contamines, 69140 Rillieux-la-Pape

☎ Tél. 08 26 28 29 30

Se référer au P'tit Rilliard pour la liste complète des professionnels médicaux et paramédicaux exerçant sur Rillieux

## PRÉVENTION MÉDICALE

### La vaccination

Tout au long de l'année, il est important de surveiller son calendrier de vaccination pour être protégé en continu contre certaines maladies graves. Parlez-en à votre médecin.

### La grippe saisonnière

Le virus de la grippe se transmet facilement. Cette vaccination est fortement recommandée pour les personnes les plus fragiles. Il convient de se faire vacciner chaque année. L'assurance maladie prend en charge le vaccin à hauteur de 100 % pour les personnes de 65 ans et plus. Parlez-en à votre médecin.



### L'assurance maladie/sécurité sociale

Tél. 36 46 (numéro gratuit depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr))



## LE CENTRE DES EXAMENS DE SANTÉ DE LA CPAM DU RHÔNE

📍 62, bis avenue de l'Europe  
☎ Tél. 04 37 59 83 10

Dans le but de prévenir les risques liés au vieillissement, il propose un bilan de santé gratuit aux assurés sociaux des régimes généraux, sur rendez-vous. Des ateliers sont également proposés sur les thèmes de la prévention des chutes, de la mémoire...

### BILAN DE SANTÉ

L'Assurance maladie offre à chaque assuré un bilan de santé. Au programme, un examen clinique effectué par un médecin, suivi d'une batterie de tests spécifiques selon l'âge.

**Pour en bénéficier**, contactez la caisse d'Assurance maladie au 36 46, qui vous adressera une demande à retourner dûment remplie. Une convocation vous précisera la date, le lieu et l'heure de l'examen (prévoir 2 h 30).



## LE CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE DE LA CPAM DU RHÔNE

Ce centre vous propose des consultations dentaires à tarifs conventionnés.

📍 33, rue Paul Verlaine, 69100 Villeurbanne  
☎ Tél. 04 72 65 22 34

ou

📍 76, rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon  
☎ Tél. 04 72 60 26 80

ou

📍 27, cours de Verdun, 69002 Lyon  
☎ Tél. 04 72 56 52 01 (siège social)

## LES AIDES DE L'ASSURANCE MALADIE

Les personnes âgées ayant de faibles ressources peuvent bénéficier d'aide de l'assurance maladie pour payer leurs dépenses de santé. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la complémentaire santé solidaire CSS remplace la CMU-C et l'ACS. Pour demander la CSS vous devez bénéficier de l'assurance maladie et ne pas dépasser la limite maximum de ressources.

## MAISON MÉDICALE DE GARDE

 18, rue de la République, 69150 Décines

 Tél. 04 72 33 00 33

Permanences médicales soirs et week-end

- Lundi au vendredi, de 20 heures à minuit
- Samedi, de 12 heures à minuit
- Dimanche et jours fériés, de 8 heures à minuit

## PERMANENCES MÉDIATION SANTÉ

Gratuites et sans RDV.

• **le mardi de 13 h 30 à 17 heures**  
Plateforme Insertion Formation,  
1, rue Boileau  
04 37 85 06 35

• **le mercredi de 10 h à 12 heures**  
et de 13 h 30 à 17 heures  
Maison de la Famille et de la  
Parentalité,  
40, rue Général Brosset  
04 37 85 02 80

 Sur rendez-vous, jusqu'à la fin de la crise sanitaire :

Le mardi sur RDV au 04 37 85 06 35

Le mercredi sur RDV au 04 37 85 02 80

Information au CCAS, tél. 04 37 85 00 00

## LE REGISTRE D'URGENCE

La Ville se mobilise pour organiser une veille sanitaire et sociale accrue en période estivale ou hivernale mais également toute l'année, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation à risques exceptionnels, climatiques ou autres. Toute personne âgée de plus de 65 ans, en situation de handicap ou âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail peut être inscrite sur le registre.



### Service Autonomie du CCAS

Accueil Marcel André, 165, rue Ampère

Tél. 04 37 85 00 00

## Plan Canicule

Mis en place par le CCAS, le dispositif s'articule autour de trois axes :

- **une campagne d'information et de communication** pour repérer les personnes isolées et apporter conseils et services ;
- **une veille sociale téléphonique durant les périodes critiques** : le CCAS appelle à domicile les personnes qui se sont signalées, ou qu'un proche a signalé, pour prendre de ses nouvelles ;
- **des visites à domicile** pour les personnes les plus exposées.

## BON À SAVOIR

**En cas d'épisodes de fortes chaleurs, une plateforme téléphonique d'information canicule est mise en place au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours, de 9 à 19 heures.**

## Plan Grand Froid

Les risques liés au froid peuvent être tout aussi dangereux que ceux liés à la chaleur. Durant la période hivernale, le CCAS est à votre écoute pour vous conseiller et vous soutenir.

### S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE D'URGENCE

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes âgées de 65 ans et + et volontaires.
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et volontaires.
- Les personnes adultes handicapées, en invalidité et volontaires.

Qui peut procéder à l'inscription sur le registre ?

- La personne elle-même.
- Son représentant légal.
- Un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide à domicile...) avec l'accord de la personne.

Comment s'inscrire sur le registre ?

Des formulaires sont à disposition à l'Accueil Marcel André, 165, rue Ampère.

**Notez que les personnes, figurant sur le registre, disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les informations les concernant.**

## CMP

Les centres médico-psychologiques ont une mission d'accueil des personnes en souffrance psychique. Ils assurent des consultations, des visites à domicile...



CMP

109, rue des Mercières  
Tél. 04 26 73 85 88

## DISPOSITIF D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN

La maltraitance d'une personne âgée peut prendre différentes formes. Elle n'est pas nécessairement volontaire et peut être liée à une situation d'épuisement, à de la négligence ou à un manque d'information.

Des moyens existent pour signaler des actes de maltraitance :



ALMA69

Tél. 04 72 61 87 12

ou Maltraitance Personnes Âgées

Tél. 39 77

ou Écoute Alcool

Tél. 0 980 980 930 (appel non surtaxé)





# ÊTRE AIDÉ / ÊTRE AIDANT



## MAINTIEN À DOMICILE

### Le portage de repas

Ce service est ouvert aux personnes âgées d'au moins 65 ans ou en situation de handicap. Il permet aux personnes qui souhaitent rester chez elles mais qui peuvent avoir des difficultés à effectuer les tâches de la vie quotidienne de s'affranchir de la préparation du repas. Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi par 2 agents du CCAS. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.



#### CCAS

Accueil Marcel André, 165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00

### Les services d'aides à domicile

Il existe un grand nombre de prestataires vous proposant des services d'aide à domicile, que ce soit pour une aide ponctuelle ou quotidienne. Ils peuvent être privés ou associatifs et leurs tarifs varient selon les prestations. En fonction de votre autonomie, diverses aides peuvent vous être allouées afin de participer à la prise en charge de ces prestations.



#### ASAD

62, A avenue de l'Europe, tél. 04 78 67 65 93  
**Âge et Perspectives**  
15, avenue des Nations, tél. 04 78 97 23 96  
**Maxi-Aide**  
26, avenue de l'Europe, tél. 04 78 88 83 85

De nombreux autres services interviennent sur la commune de Rillieux-la-Pape, rapprochez-vous de la Maison de la Métropole pour en obtenir la liste complète.

## LES AIDES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vous accompagner à domicile : aides humaines, aides techniques, adaptation du logement...

- **APA : Allocation Personnalisée à l'Autonomie**
- **Caisses de retraite principale et complémentaires**
- **Mutuelle**



Renseignez-vous auprès du CCAS  
Tél. 04 37 85 00 00 ou de  
votre caisse de retraite.

### Téléassistance

C'est un service au quotidien qui permet de donner l'alerte en cas de problème. Il se présente sous forme de pendentifs ou bracelets que vous gardez toujours sur vous et qui vous permettent de contacter le service de téléassistance en cas de problème ou de danger. Des aides peuvent vous être allouées pour le financement.



CCAS tél. 04 37 85 01 80  
ou MDM tél. 04 28 67 24 10

### Lutte contre l'isolement

Des appels téléphoniques réguliers ainsi que des visites à domicile peuvent être organisées.



**Service Autonomie du CCAS**  
tél. 04 37 85 00 00



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Les écrivains publics

Ils ont pour mission de répondre aux demandes d'aide rédactionnelle de tous les usagers qui nécessitent un soutien pour rédiger divers documents. Un écrivain public bénévole assure des permanences sur rendez-vous uniquement à la Plateforme Insertion Formation (PIF, 1, rue Boileau).

Les permanences ont lieu les mardis matins, de 9 à 11 heures.

60

**PIF**  
1, rue Boileau, tél. 04 37 85 06 35  
(sur rendez-vous uniquement)

# ME FAIRE AIDER

## LE PIMMS (POINT D'INFORMATION MÉDIATION MULTI-SERVICES)

📍 62 bis, avenue de l'Europe Verchères 2

☎️ Tél. 09 81 83 21 06

Ce lieu est un relais d'information et de médiation. Il aide et accueille le public pour toutes questions concernant les services publics et les entreprises partenaires : la Poste, EDF, GDF, Véolia...

## SÉCURITÉ

### Maison de justice et du droit

La Maison de Justice et du Droit est accessible gratuitement à tous les habitants. Son but est de rapprocher la justice des citoyens et d'accompagner chacun dans ses démarches lors d'un différend, d'une agression, d'une infraction. Une juriste intervient auprès des victimes d'infractions pénales. Elle a pour missions d'accueillir, d'écouter et d'apporter des informations et une orientation aux victimes. Une permanence est assurée à la Maison de justice et du droit, tous les jeudis, de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (sur rendez-vous).



#### Maison de Justice et du Droit

87, avenue de l'Europe, tél. 04 37 85 10 50



## BON À SAVOIR

En cas de vols, cambriolage, violence, agression sexuelle... vous pouvez également contacter la permanence téléphonique :

Aide aux victimes, tél 116 006, numéro gratuit, 7 jours/7, de 9 à 19 heures.

En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire, faites opposition au 0 892 705 705 (0,35 €/mn + prix de l'appel), service disponible 24 h/24.



## Dispositif Opération Tranquillité Vacances

Ce service fonctionne toute l'année. Il assure une surveillance régulière de votre domicile par la Police nationale ou municipale, pendant la durée de votre absence.



**Sur inscription à la Police municipale**  
16, rue Jacques Prévert, tél. 04 78 97 25 65  
ou sur le site internet de la Ville  
<http://demarches.rillieuxlapape.fr>  
(police de proximité/opération tranquillité  
absence)

**ou à la Police nationale**  
12, rue du Bottet, tél. 04 72 88 78 30  
En cas d'urgence : 17 ou le 112

## DÉMARCHAGE À DOMICILE OU TÉLÉPHONIQUE

### Seniors soyez vigilants !

Dans le cas où le démarcheur vous incite à la rapidité, ne prenez surtout pas de décision hâtive. Demandez-lui une carte professionnelle et ne signez aucun document. Si la proposition vous intéresse, prenez au minimum quelques jours pour y réfléchir. Parlez-en à votre entourage (amis, famille...).

### Démarchage téléphonique

Pour lutter contre le démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur liste rouge ou sur liste Bloctel en allant sur le site Internet : [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr)

# ÊTRE AIDANT

Vous êtes aidant si : "quel que soit votre âge, vous venez en aide à une personne de votre entourage (conjoint, parent, enfants ...) à titre non professionnel pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide peut être quotidienne ou non, partielle ou totale"

**La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, reconnaît et met en avant une définition de l'action du proche aidant. Elle instaure également un droit au répit pour permettre aux proches aidants de prendre un temps de repos.**

## LES ACTIONS À DESTINATION DES AIDANTS SUR LA COMMUNE

### LE COMITÉ DES AIDANTS

Organisé et animé par le service Autonomie du CCAS, le comité des aidants est une réunion conviviale entre aidants de la commune de Rillieux-la-Pape. Il a pour vocation de mettre en place des actions innovantes et de créer un réseau dynamique afin de favoriser les échanges entre aidants de personnes âgées et/ou personnes en situation de handicap et d'organiser des activités, sorties, conférences, informations, formations...

### LES ATELIERS DE RÉPIT

Mis en place par le CCAS, ces ateliers destinés aux aidants ont pour objectif de leur offrir un moment non seulement de répit mais aussi de détente et de bien-être (relaxation, yoga du rire, sophrologie...).



**Service Autonomie du CCAS**  
Tél. 04 37 85 00 00

### Les groupes de parole

Des groupes de parole sont organisés trimestriellement par les professionnels des Maisons de la Métropole des territoires de Caluire/ Neuville/ Rillieux sur la thématique de l'aide aux aidants des personnes âgées.

Le groupe de parole offre à la fois un espace d'écoute et d'expression, permet la libération de la parole de chacun, crée une dynamique entre les participants et favorise l'échange entre les aidants.

La problématique du vieillissement et de la perte d'autonomie impacte toutes les catégories socioprofessionnelles et touche toutes les nationalités repérées sur notre territoire.



**MDM. Velette**  
22, avenue Général Leclerc,  
tél. 04 28 67 24 10

## PLATEFORME MÉTROPOLITAINE DES AIDANTS

Ce service, porté par la Métropole de Lyon, en collaboration avec les Hospices civils de Lyon et l'association France Alzheimer Rhône est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. La plateforme métropolitaine des aidants offre un espace de parole confidentiel, neutre et sans jugement de valeur. C'est aussi un lieu ressource, où l'aidant peut être conseillé, trouver des informations sur les prestations, les aides qui le concernent, les mesures de soutien.

Dans cet espace, l'aidant est accompagné dans son parcours tout au long de la maladie de son proche.

**La prise de rendez-vous se fait par le numéro unique suivant : 04 28 67 17 48**

Les aidants sont accueillis :

- sur rendez-vous à la Maison de la Métropole de Lyon 2 - 9 B, rue Sainte-Hélène - 69002 Lyon
- sur rendez-vous de façon ponctuelle dans l'ensemble des Maisons de la Métropole de Lyon et Villeurbanne
- les mardis et jeudis à la consultation mémoire de l'hôpital gériatrique des Charpennes - 27, rue Gabriel Péri - 69100 Villeurbanne.



## LA MÉTROPOLE AIDANTE

Bienvenue au lieu d'accueil métropole aidante ! Ce cadre chaleureux et bienveillant vous propose un temps de pause, de rencontre et d'échange autour d'un café. Venez discuter, trouver une information, vous former ou rencontrer d'autres aidants.

292, rue Vendôme, Lyon 3<sup>e</sup>  
L'équipe métropole aidante est là pour vous orienter vers des solutions adaptées à vos besoins. Elle vous facilite l'accès à une information sur les offres de répit et de soutien.

Vous trouverez auprès des équipes des professionnels formés et disponibles. Mais aussi des conseils et un soutien moral sans jugement.

Tél. 04 72 69 15 28.  
[www.metropole-aidante.fr](http://www.metropole-aidante.fr)

## LE DROIT AU RÉPIT

Le répit de l'aidant est l'ensemble des solutions qui permettra à l'aidant un repos moral et physique.

### Les aides au droit au répit

Afin de soutenir les proches aidants, la loi instaure un droit au répit, intégré à l'APA. Pour leur permettre de prendre un temps de repos. Une aide pourra financer des heures d'aide à domicile supplémentaires.

### La Villa du Parc : accueil de jour thérapeutique

Sur la commune, il existe un lieu de répit intégré à l'EHPAD Castellane : la Villa du Parc. Géré par le Groupe ACPPA, c'est un lieu de vie où sont accueillies pendant la journée des personnes vivant à leur domicile et atteintes de troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés). L'accueil de jour est un service complémentaire à un projet de maintien à domicile. La pratique d'activités thérapeutiques telles que la gym douce, l'art-thérapie, les ateliers mémoire, les stimulations sensorielles et cognitives... permet de préserver l'autonomie et la liberté de chacun pour un plein épanouissement. Il apporte également une réponse et un soutien aux aidants familiaux.

**Accueil de jour/Villa du Parc**  
parc Brosset, 9, rue de la République  
Tél. 04 72 88 78 10 ou [castellane@acppa.fr](mailto:castellane@acppa.fr)

## Aidants salariés

Un aidant familial peut être dans certaines conditions salarié par la personne qu'il aide.

**Travailleur social CCAS**  
165, rue Ampère, tél. 04 37 85 00 00  
**ou MDM**  
22, avenue Général Leclerc,  
tél. 04 28 67 24 10



## LES CONGÉS DES AIDANTS

Afin de venir en aide à un membre de sa famille ou à un proche en situation de handicap, il existe, sous conditions, le congé de solidarité familial ou le congé de soutien familial.

**Médecin traitant ou Travailleur social du CCAS**  
Accueil Marcel André, 165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00



## LE CONGÉ DE PROCHE AIDANT

Depuis 2017, le congé de proche aidant remplace le congé de soutien familial. Il permet de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité.

Depuis le 30 septembre 2020, le congé de proche aidant est désormais indemnisé. Un décret paru au Journal officiel le 2 octobre 2020 précise ses modalités.

Le congé de proche aidant est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée.

## LE CONGÉ DE SOLIDARITÉ FAMILIALE

Le congé de solidarité familiale permet au salarié d'assister un proche dont la maladie met en jeu le pronostic vital. Le proche assisté se trouve en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable (quelle qu'en soit la cause).

Le salarié bénéficiaire du congé perçoit l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie. La durée du congé est fixée par une convention ou un accord collectif d'entreprise (sinon, par convention ou accord de branche).



Employeur ou sur le site Internet  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



# PRÉVOIR L'AVENIR



# PRÉVOIR L'AVENIR

## DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

Le rôle de la personne de confiance peut être : de vous accompagner lors de vos entretiens médicaux ou toute autre démarche, de transmettre vos volontés...

Elle doit être désignée par écrit.



[solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)

## RÉDIGER DES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Permettre d'anticiper une situation de fin de vie et l'éventualité de ne plus être en mesure d'exprimer sa volonté. Ce document doit être écrit, authentifiable et doit comporter : une date, votre signature, votre nom et prénom, votre date et lieu de naissance.



[solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)

## LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Le mandat donne la possibilité d'organiser à l'avance sa propre protection dans l'éventualité où l'on ne serait plus en capacité de gérer ses affaires seul sans perdre ses droits ni sa capacité juridique.



[service-public.fr](http://service-public.fr)

## BON À SAVOIR

Ces documents peuvent être changés à tout moment par écrit.

## LA PROTECTION JURIDIQUE

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne. Dans ce cadre, un individu peut avoir des difficultés à défendre ses propres intérêts. Un juge peut alors décider de mettre en place une mesure de protection juridique. Il existe plusieurs niveaux de protection

- ▶ **La sauvegarde de justice** : mesure provisoire de courte durée afin de représenter le majeur protégé dans l'accomplissement de certains actes. La personne conserve l'exercice de ses droits à l'exception de ceux désignés par le juge.
- ▶ **La curatelle** : mesure destinée à protéger une personne majeure ayant besoin d'être conseillée dans ses actes.
- ▶ **La tutelle** : mesure qui a pour but de protéger une personne majeure, dans le cas où elle ne serait plus en état de gérer elle-même ses propres intérêts.
- ▶ **L'habilitation familiale** : mesure qui permet à un proche (descendant, ascendant, frère ou sœur, époux ou épouse, concubin, partenaire de Pacs) de solliciter l'autorisation du juge pour représenter une personne qui ne peut pas manifester sa volonté.



**CCAS**, 165, rue Ampère, tél. 04 37 85 00 00  
ou **Maison de justice et du Droit**,  
87, avenue de l'Europe, tél. 04 37 85 10 50.



## ÉTABLIR SON TESTAMENT

Il permet d'organiser de son vivant le partage de ses biens et de formuler ses dernières volontés. Il est possible de changer d'avis et de faire des modifications, voire d'annuler son testament. Le testament est un document individuel.



[www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)

## BON À SAVOIR

**Une permanence de notaires est proposée à la Maison de justice et du Droit, 87, avenue de l'Europe, tous les 3<sup>e</sup> mardis du mois, de 10 à 12 heures, tél. 04 37 85 10 50**

## LA PRÉVOYANCE OBSÈQUES

Les frais de funérailles peuvent être élevés selon les prestations souhaitées.

Il existe divers contrats :

► **Le contrat de prévoyance décès :**

il a pour but de prévoir et de régler à l'avance les formalités et le financement de son enterrement. Attention, l'âge limite pour souscrire un de ces contrats varie entre 75 et 80 ans.

► **L'assurance vie :** c'est un contrat par lequel l'assureur s'engage, en contrepartie du paiement de primes, à verser une rente ou un capital à une ou plusieurs personnes déterminées dans ce contrat.

# ADRESSES UTILES

## MAIRIE

### Accueil Marcel André

L'Accueil Marcel André est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Le service des Affaires générales est également ouvert le samedi, de 8 h 30 à 11 h 45.

L'Accueil Marcel André regroupe :

- **La Direction Vie sociale et Citoyenneté/ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

- Service développement social
- Service Autonomie personnes âgées/ personnes en situation de handicap
- Service des Affaires générales (État civil – titres sécurisés – élections)
- Service Logement

- **La Direction du Vivre ensemble**

- Service Sport et Bien-être
- Service Culturel

► 165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00

### Mairie annexe de Crépieux/ Agence postale communale

La mairie annexe et l'agence postale sont ouvertes du mardi au samedi de 9 à 12 heures.

► place Canellas  
Tél. 04 78 88 50 05

### Hôtel de ville

• L'hôtel de ville est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

► 165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00

### Ostérode

• La Direction des Services de proximité/  
Gestion du domaine public

► 741, route du Mas-Rillier  
Tél. 04 26 22 54 60

### La direction du Développement urbain/ service Environnement et Energie

► Hôtel de Ville, 165 rue Ampère  
Tél. 04 37 85 02 15

## LOISIRS

### Médiathèque

► 83, avenue de l'Europe (à partir du printemps 2021)  
Tél. 04 37 85 01 50

### Centre aquatique ORIGAMI

► 196, avenue de l'Hippodrome  
Tél. 04 28 00 07 35

### Ciné-Rillieux

► 81 bis, avenue de l'Europe  
Tél. 04 74 98 24 11

## SANTÉ

### Hôpital Gériatrique Dr Frédéric Dugoujon – HCL

► 14, rue Pasteur, 69300 Caluire et Cuire  
Tél. 08 25 08 25 69

### Hôpital de la Croix-Rousse – HCL

► 103, Grande Rue de la Croix Rousse, 69004 Lyon  
Tél. 08 25 08 25 69

### Polyclinique Lyon-Nord

► 65, rue des Contamines, 69140 Rillieux La Pape  
Tél. 08 26 28 29 30

## CPAM centre des examens de santé

- ▶ 62 bis, avenue de l'Europe  
Tél. 04 37 59 83 10

## Maison Médicale de Garde

- ▶ 18, rue de la République 69150 Décines  
Tél. 04 72 33 00 33

## Centre médico psychologique (CMP)

- ▶ 109, rue des Mercières  
Tél. 04 26 73 85 88

## ÉTABLISSEMENTS/ STRUCTURES POUR PERSONNES ÂGÉES

### Résidence Vermeil

- ▶ 17, rue de la République  
Tél. 04 78 88 11 10

### EHPAD Bon Secours

- ▶ 15 ter, rue du Général Brosset  
Tél. 04 72 01 43 00

### EHPAD Castellane

- ▶ 9, rue de la République  
Tél. 04 72 88 78 10

### Villa du Parc - Accueil de jour

- ▶ Parc Brosset, 9, rue de la République  
Tél. 04 72 88 78 10

### Résidence seniors - Les Senioriales

- ▶ 21, rue de la République  
Tél. 04 78 06 25 59

## RESTAURATION

### Restaurant Vermeil

- ▶ 17, rue de la République  
Tél. 04 78 88 11 10

## SÉCURITÉ

### Police municipale

- ▶ 16, rue Jacques Prévert  
Tél. 04 78 97 25 65

### Police nationale

- ▶ 12, rue du Bottet  
Tél. 17

## QUOTIDIEN

### Maison de la Métropole

- ▶ 22, avenue Général Leclerc  
Tél. 04 28 67 24 10

### CAF du Rhône

- ▶ 67, boulevard Vivier Merle,  
69409 Lyon cedex 03, tél. 08 10 25 69 80

Antenne CAF Rillieux-la-Pape : avenue de l'Europe, ouverture du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Prise de rdv avec un technicien conseil sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou pendant les heures d'ouverture de l'antenne.

### Maison de justice et du droit

- ▶ 87, avenue de l'Europe  
Tél. 04 37 85 10 50

### Maison des projets

- ▶ place Maréchal Juin  
Tél. 04 37 85 00 63

# ADRESSES UTILES

---

## Pimms

► 62 bis, avenue de l'Europe Verchères 2  
Tél. 09 81 83 21 06

## Centre des finances publiques

► 62 A, avenue de l'Europe  
Tél. 04 78 88 89 40

## SOLIDARITÉ

### Comité du secours populaire

► 64, avenue Général Leclerc  
Tél. 04 78 88 38 15

Permanences : les vendredis de 14 heures à 16 h 30, accueil des familles pour l'alimentaire et accompagnement divers.  
Permanence vestiaire les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois.

### Restos du Cœur

► 9/10, place Boileau  
Tél. 09 81 75 72 92 / 04 78 97 23 05

## Secours catholique

► 31, avenue du Mont Blanc  
Tél. 04 78 88 62 28

Permanences : les lundis de 14 à 16 heures.

## Les petits frères des pauvres

► 3, av Maurice Thorez  
69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. 04 78 80 42 55

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Leurs actions : accueillir, visiter, organiser des animations collectives, des réveillons, des vacances, aider matériellement et moralement, protéger...

## UFC-QUE-CHOISIR

► 1, rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon  
Tél. 04 78 72 00 84

Activités : informer, défendre et représenter le consommateur.

# SITES INTERNET UTILES

---

### • Ville de Rillieux-la-Pape :

[www.rillieuxlapape.fr](http://www.rillieuxlapape.fr)

### • Métropole du Grand Lyon :

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

### • Métropole aidante :

[www.metropole-aidante.fr](http://www.metropole-aidante.fr)

### • Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées :

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

### • Service Public (droits et démarches) :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### • Assurance Maladie : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### • Assurance retraite : [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

### • Impôts : [www.impots.gouv.fr/portail/particulier](http://www.impots.gouv.fr/portail/particulier)

### • Recherche d'une maison de retraite :

[trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire](http://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire)

### • Abonnement et tarifs TCL :

[www.tcl.fr/tickets-abonnements](http://www.tcl.fr/tickets-abonnements)

### • Caisse d'Allocations Familiales :

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### • Dynacité : [www.dynacite.fr](http://www.dynacite.fr)

### • Semcoda : [www.semcodea.fr](http://www.semcodea.fr)

### • Erilia : [www.erilia.fr](http://www.erilia.fr)

### • Lyon Métropole Habitat : [www.lmhabitat.fr](http://www.lmhabitat.fr)

### • CDC-Habitat : [www.cdc-habitat.fr](http://www.cdc-habitat.fr)

### • Les caisses de retraite et Santé publique France vous aident à bien vivre votre âge : [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

